

Ministère chargé de l'agriculture
Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole (CAPa)
Épreuve E4/E4.1 : épreuve orale d'explicitation de pratiques professionnelles

Candidat	
Nom de famille :	Prénom :
Spécialité du CAPa :	- option

Fiche n°



Validation par le chef d'établissement	
Identité du signataire, tampon de l'établissement et signature :	